



ORDONNANCE PERMANENTE

OBJET

Application d'un traitement ano-rectal, onguent hydrocortisone-zinc (Hemcort-HC)

INDICATION

Chez les usagers en hébergement au Pavillon des Moulins souffrant de douleurs et de malaises dans les cas d'hémorroïdes externes et internes ou de fissures anales.

CONTRE-INDICATION

Hypersensibilité à l'hydrocortisone.

APPLICATION

Infirmiers (ères) travaillant en hébergement au Pavillon des Moulins

Infirmiers (ères) auxiliaires après consultation auprès de l'infirmière.

ORDONNANCE

Application locale de Hemcort-HC ou l'équivalent en onguent BID X 7 Jours.
Aviser le médecin traitant si pas d'amélioration après 7 jours.

PROPOSÉ :

Dr François Charest
Chef du service de gériatrie

Date

Dr Daniel Léveillé
Chef int. du département de médecine générale

Date

Direction des soins infirmiers

Date

Direction des services professionnels

Date

Mme Line Méthot,
Chef du département de pharmacie

Date

ADOPTÉ :

Exécutif du CMDP

Date

APPROUVÉ :

Conseil d'administration

Date

En vigueur le :

